

Commentaire du droit des successions

Antoine Eigenmann, Nicolas Rouiller (éditeurs)

Manuel Bergamelli • Arnaud Constantin • Fiorenzo Cotti • Antoine Eigenmann • Sabrina Gauron-Carlin • Nicolas Gillard • Tarkan Göksu • Anouchka Hubert-Froidevaux • Michel Mooser • Julien Perrin • Aude Peyrot • David Regamey • Nicolas Rouiller • Stéphane Spahr • Sophie-Emilia Steinauer • Ariane Verdant • Matthieu Vernaz • Bastien Verrey • Stefania Zanetti

2^e édition



Stämpfli Editions

Mis à jour avec le nouveau droit des successions entré en vigueur le 1er janvier 2023, ce commentaire est destiné en priorité aux praticiens. Rédigé par des magistrats, des avocats et des notaires, il a pour vocation de fournir un apport efficace dans la résolution des questions complexes de droit successoral, en offrant un aperçu de la jurisprudence et de la doctrine ainsi qu'en proposant de nombreuses solutions pragmatiques. Il permet de cerner le rôle de chaque norme légale par rapport à l'ensemble du droit successoral et, plus largement, à l'ensemble du droit privé.

Si le choix rédactionnel a souvent été d'être concis, des commentaires détaillés sont consacrés notamment aux dispositions traitant des sujets suivants :

- réserves et quotité disponible
- legs
- usufruit du conjoint survivant
- nullité et annulation des dispositions à cause de mort
- actions en réduction
- répudiation
- pactes successoraux
- exécuteur testamentaire
- fonctionnement de la communauté héréditaire (hoirie)
- action en partage
- obligation de rapporter
- pactes sur successions non ouvertes
- contrat de partage

Antoine Eigenmann
Nicolas Rouiller
(éditeurs)

Commentaire du droit des successions

2^e édition

Auteurs :

Manuel Bergamelli, Arnaud Constantin, Fiorenzo Cotti, Antoine Eigenmann,
Sabrina Gauron-Carlin, Nicolas Gillard, Tarkan Göksu, Anouchka
Hubert-Froidevaux, Michel Mooser, Julien Perrin, Aude Peyrot,
David Regamey, Nicolas Rouiller, Stéphane Spahr, Sophie-Emilia
Steinauer, Ariane Verdand, Matthieu Vernaz, Bastien Verrey, Stefania Zanetti



Stämpfli Editions

Commentaire du droit des successions

Proposition de citation :

AUTEUR, in : CS Droit des successions, 2023, art. x Ny

Ce livre est protégé par le droit d'auteur. Toute forme de distribution à des tiers (à titre onéreux ou gratuit) est interdite. Le fichier contient un filigrane caché dans lequel les données de téléchargement sont stockées.

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

Tous droits réservés, en particulier le droit de reproduction, de diffusion et de traduction. Sans autorisation écrite de l'éditeur, l'œuvre ou des parties de celle-ci ne peuvent pas être reproduites, sous quelque forme que ce soit (photocopies, par exemple), ni être stockées, transformées, reproduites ou diffusées électroniquement, excepté dans les cas prévus par la loi.

© Stämpfli Editions SA Berne · 2023
www.staempfliverlag.com

E-Book ISBN 978-3-7272-4663-0

Dans notre librairie en ligne www.staempflishop.com,
la version suivante est également disponible :

Print ISBN 978-3-7272-4675-3

Préface

Lors de l'achèvement de la première édition après sept ans de travaux, en septembre 2012, les éditeurs avaient fait le vœu de ne pas prendre autant de temps pour une nouvelle édition. Ce sont presque onze années qui se sont écoulées depuis.

Les modifications législatives, dont beaucoup sont entrées en vigueur en 2023, expliquent en grande partie la longueur de l'attente. Il faut aussi relever qu'outre les développements jurisprudentiels, d'amples thèses de doctorat, plusieurs ouvrages importants, une revue entièrement consacrée au droit des successions et des journées d'étude annuelles sur la matière ont considérablement enrichi la doctrine.

En plus, bien sûr, des remerciements aux auteurs qui ont participé à cette œuvre de longue haleine, les éditeurs doivent saluer avec reconnaissance le travail des juristes qui ont contribué aux travaux d'édition, soit notamment Abel Joffré, Ziad Ben Salah, Pierre Falbriard, Manon Schneider, Gaël Julmy, Nathalie Droz, Éric Meystre et Antoine Reymond. Leur gratitude va aussi aux collaborateurs de la maison d'édition Stämpfli, en particulier à Fanny Weiss et Sandra Bendlin.

Ce commentaire est destiné en priorité aux praticiens. Il cherche à leur apporter une aide efficace dans la résolution des questions, souvent complexes, que les affaires successorales leur posent, en offrant un aperçu de la jurisprudence et de la doctrine et en proposant des solutions qui se veulent pragmatiques. Le dilemme entre la concision et l'exhaustivité a dû être tranché le plus souvent en faveur de la première, notamment pour permettre au lecteur de trouver des réponses aussi rapidement que possible ; certaines dispositions sont cependant commentées de façon très détaillée.

Les auteurs ont veillé à ce que la synthèse ne se confonde pas avec l'approximation. Cela étant, ils ne peuvent qu'inviter le lecteur à recourir aux références, fouillées, pour aborder les problématiques les plus controversées de ce droit, qui prend ses racines dans la nuit des temps et qui, de par sa nature, évolue avec les principes moraux de la société. C'est d'ailleurs ici le lieu pour les auteurs de saluer les juristes qui, dans l'histoire du droit comme aujourd'hui, ont conduit avec passion la réflexion sur ces principes destinés à lier les générations.

Les références à la doctrine et à la jurisprudence sont dans la règle à jour au deuxième semestre 2022, sous réserve de contribution majeure ultérieure parue au premier semestre 2023. Les auteurs s'engagent d'ores et déjà à compléter, pour une troisième édition, les lacunes qui auraient pu être constatées ; leur gratitude va par avance aux lecteurs qui les leur feront remarquer.

Antoine Eigenmann

Nicolas Rouiller

Lausanne, septembre 2023

Remerciements (1^{re} édition, 2012)

Les auteurs remercient en premier lieu la maison d'édition Stämpfli pour toute la patience dont elle a fait preuve à leur égard pendant la longue gestation de l'ouvrage. Ils tiennent à saluer son grand professionnalisme et la qualité des travaux d'édition. Leur gratitude va en particulier à M^{me} Isabelle Clerc, qui a dirigé l'achèvement de ces travaux, ainsi qu'à M^{mes} Françoise Marcuard et Sandra Hadorn, qui les ont conduits dans les phases antérieures.

Ils doivent aussi mettre en exergue, avec une grande reconnaissance, la contribution de M^e Evelyne Gygax, avocate-stagiaire. Entre autres tâches, elle a relu l'ensemble du texte, corrigé de nombreuses coquilles et élaboré l'index.

Ils remercient enfin leurs collaborateurs juristes et avocats dont l'assistance leur a permis de libérer le temps nécessaire à la rédaction du présent commentaire. Sans pouvoir être exhaustif, et en priant d'excuser toute omission, on nommera en particulier : M^e Muriel Vautier, M^e Patricia Spack, M^e Florian Ducommun, M^e Linda Garcia, M^e Géraldine Chapus, M^e Colette Lasserre Rouiller, M^e Simon Perroud, M^e Sabine Comisetti, M^e Christine Savioz Nicole, M^{me} Anastasia Royer, M^{me} Alexandra Malashonok, M^{me} Tatiana Eberhard, M^e Valentin Marmillod, M^e Olivier Francioli, M^e Michèle Kappeler, M^e Véronique Loichat, M^e Maud Felley, M^e Valérie Girard, M^e Etienne Campiche, M^e Yan Schumacher, M^e Tiphanie Chappuis, M^e Anthony Kalbfuss, M^e Arnaud Thiéry, M^e Boris Perrod, M^e Lorenz Cloux, M^e Annie Griessen Cotti, M^e Giuseppe Cotti et M^e Ares Bernasconi.

Lausanne, septembre 2012

Sommaire

Préface	V
Remerciements (1 ^{re} édition, 2012)	VI
Éditeurs et auteurs	XXVII
Bibliographie générale	XLI
Liste des abréviations principales	XLV

Première partie : Des héritiers

Titre treizième : Des héritiers légaux

Remarques préliminaires aux art. 457 à 466	1
I. Un héritier légal, pourquoi ?	1
II. Le choix entre parentèles et classes	2
III. Définitions	3
IV. Principes	6
V. Les héritiers non issus de la parenté	7

A. Les parents

I. Les descendants

Art. 457	8
I. La première parentèle	8
II. Schéma	11

II. La parentèle des père et mère

Art. 458	12
I. Introduction	12
II. Exemples	13

III. La parentèle des grands-parents

Art. 459	15
I. Introduction	16
II. Schéma	17

IV. Derniers héritiers

Art. 460	18
-----------------------	----

B. Conjoint survivant, partenaire enregistré survivant

Art. 462	19
I. Généralités	19
II. Part légale et réserve	21

D. Canton et commune

Art. 466	23
-----------------------	----

Titre quatorzième : Des dispositions pour cause de mort

Chapitre I : De la capacité de disposer

	A. Par testament	
	B. Dans un pacte successoral	
	Art. 467 et 468	25
I.	Généralités	26
II.	Conditions	27
III.	Conséquences de l'incapacité de disposer	30
	C. Dispositions nulles	
	Art. 469	33
I.	Application de l'art. 469 CC	34
II.	Vices de la volonté	36
III.	Conséquences	40
IV.	Erreurs manifestes	41

Chapitre II : De la quotité disponible

	A. Quotité disponible	
	I. Son étendue	
	Art. 470	42
I.	Généralités	43
II.	Les différentes catégories d'héritiers réservataires (al. 1).....	44
III.	Excès de la liberté de disposer : la violation des réserves	46
IV.	Effets de l'absence d'un héritier réservataire	48
	II. Réserve	
	Art. 471	51
I.	La fraction et le montant de la réserve	51
II.	Mise en œuvre.....	54
	III. Perte de la réserve en cas de procédure de divorce	
	Art. 472	56
I.	En général	57
II.	Moment à partir duquel le conjoint survivant perd son droit à la réserve	59
III.	Mise en œuvre.....	60
	IV. Usufruit	
	Art. 473	61
I.	Généralités	63
II.	Champ d'application : concours entre le conjoint survivant et les descendants communs.....	64
III.	But.....	67

IV.	Statut successoral du conjoint ou partenaire enregistré survivant.....	67
V.	Calcul de la valeur du legs d'usufruit	68
VI.	Forme de la disposition à cause de mort	70
VII.	Quotité disponible	70
VIII.	Droit d'option du conjoint survivant	71
IX.	Fin de l'usufruit spécial de l'art. 473 CC	74
V. Calcul de la quotité disponible		
1. Déduction des dettes		
Art. 474.....		
I.	Généralités	77
II.	État de la succession	78
III.	Règles d'estimation de la masse de calcul des réserves	81
2. Libéralités entre vifs		
Art. 475.....		
I.	Généralités	83
II.	La réunion des libéralités	84
III.	Libéralités sujettes à réduction.....	85
IV.	L'articulation avec le droit matrimonial.....	87
3. Assurances en cas de décès et prévoyance individuelle liée		
Art. 476.....		
I.	Généralités	88
II.	Le champ d'application.....	89
III.	Prise en considération successorale à la valeur de rachat	90
IV.	Prestataire d'assurance	92
B. Exhérédation		
I. Causes		
Art. 477.....		
I.	Principes	94
II.	Conditions générales de l'exhérédation ordinaire	95
III.	Existence d'un motif d'exhérédation.....	98
IV.	Exemples tirés de la jurisprudence	101
II. Effets		
Art. 478.....		
I.	Statut de l'héritier exhérédé (al. 1)	106
II.	Sort de la part de l'exhérédé (al. 2).....	107
III.	La réserve des descendants de l'exhérédé (al. 3)	108
III. Fardeau de la preuve		
Art. 479.....		
I.	Indication de la cause de l'exhérédation (al. 1)	110
II.	La preuve et celui qui en supporte le fardeau (al. 2)	111
III.	Contestation et conséquences (al. 3)	112
IX		

IV. Exhérédation d'un insolvable	
	Art. 480 115
I.	Généralités 116
II.	Conditions 117
III.	Contestation 120
 Chapitre III : Des modes de disposer	
A. En général	
	Art. 481 122
I.	En général 122
II.	Principe de la liberté de disposer 123
III.	Concours entre succession légale et succession volontaire 123
 B. Charges et conditions	
	Art. 482 126
I.	Généralités 127
II.	La condition 128
III.	La charge 133
IV.	Inefficacité des charges et des conditions (art. 482 al. 2 et 3 CC) 141
 C. Institution d'héritier	
	Art. 483 145
I.	Notion 145
II.	Distinction entre l'institution d'héritier et le legs 147
III.	Rapport entre les héritiers légaux et institués 149
 D. Legs	
I. Objet	
	Art. 484 151
I.	Notion (art. 484 al. 1 CC) 152
II.	Objet du legs (art. 484 al. 2 CC) 160
III.	Présomption de l'art. 484 al. 3 CC 163
IV.	Aspects procéduraux 164
 II. Délivrance	
	Art. 485 165
I.	Généralités 166
II.	Étendue de l'obligation de délivrance du legs (art. 485 al. 1 CC) 166
III.	La responsabilité du débiteur du legs (art. 485 al. 2 CC) 168
 III. Rapport entre legs et succession	
	Art. 486 170
I.	La réduction du legs (al. 1) 171
II.	La défaillance du débiteur du legs (al. 2) 173
III.	Le legs préciputaire en cas de répudiation (al. 3) 174

E. Substitutions vulgaires	
	Art. 487 175
I.	Notion et distinctions..... 175
II.	Forme, cas de substitution, conditions et effets 176
F. Substitutions fidéicommissaires	
I. Désignation des appelés	
	Art. 488 179
I.	Notion..... 179
II.	Distinctions..... 180
III.	But et effets 181
IV.	Particularités..... 182
V.	Limitations..... 183
II. Ouverture de la substitution	
	Art. 489 185
I.	Ouverture de la substitution (al. 1)..... 185
II.	Survenance des héritiers du grevé (al. 2) 186
III.	Impossibilité de l'ouverture de la substitution (al. 3)..... 187
III. Sûretés	
	Art. 490 189
I.	En général 190
II.	Inventaire 190
III.	Sûretés 191
IV.	Annotation au registre foncier..... 192
V.	Administration d'office de la succession..... 192
IV. Effets de la substitution	
1. Envers le grevé	
	Art. 491 194
I.	La position du grevé en général : propriétaire de la succession..... 194
II.	Un patrimoine distinct..... 195
III.	Les dettes de la masse et les dettes de l'héritier grevé 196
IV.	Le pouvoir de disposition de l'héritier grevé 197
V.	La quotité disponible 200
2. Envers l'appelé	
	Art. 492 202
I.	Position de l'héritier appelé 202
II.	Prédéces de l'appelé ou impossibilité de la substitution..... 204
III.	Absence d'acquisition de la succession par le grevé..... 205

V. Descendants incapables de discernement	
Art. 492a	206
I. En général	206
II. Conditions (al. 1)	207
III. Le recouvrement de la capacité (al. 2).....	209
IV. Conséquences en cas de non-respect des conditions légales.....	210
G. Fondations	
Art. 493	213
I. Champ d'application	213
II. La constitution d'une fondation par acte pour cause de mort	214
III. L'affectation de biens à la fondation et l'acquisition de la personnalité	216
IV. Révocation, annulation et réduction de la fondation constituée.....	217
Introduction aux art. 494-495	218
I. Les normes applicables.....	219
II. But du pacte successoral.....	219
III. Les types de pacte successoral.....	220
IV. La capacité d'être partie à un pacte successoral.....	221
V. Disposition pour cause de mort et acte entre vifs.....	222
VI. Limites du contenu du pacte successoral.....	227
VII. Irrévocabilité du pacte successoral.....	228
VIII. Vices du pacte successoral : nullité, annulabilité et extinction.....	231
IX. Interprétation du pacte successoral, dispositions testamentaires révocables, lacunes	232
X. Distinctions d'avec d'autres institutions juridiques.....	236
XI. Trust : la Convention de La Haye du 1 ^{er} juillet 1985	238
XII. Aspects particuliers et pratiques	241
H. Pactes successoraux	
I. Institution d'héritier et legs	
Art. 494	244
I. Le pacte d'attribution (al. 1)	245
II. Le pouvoir du <i>de cuius</i> de disposer de son vivant (al. 2).....	246
III. L'action en révocation (al. 3).....	248
II. Pacte de renonciation	
1. Portée	
Art. 495	261
I. En général	261
II. Effets de la renonciation pour le renonçant.....	262
III. Effets de la renonciation pour les descendants	264
IV. Effets de la renonciation pour les créanciers.....	265
V. Aspects particuliers	265

2. Loyale échute	
Art. 496	267
I. Loyale échute.....	267
II. Renonciation en faveur d'un autre héritier (al. 1).....	268
III. Renonciation en faveur d'un cohéritier (al. 2).....	268
3. Droits des créanciers héréditaires	
Art. 497	270
I. En général.....	270
II. Conditions de l'action.....	271
III. Effets et limites de l'action : aspects particuliers.....	273
 Chapitre IV : De la forme des dispositions pour cause de mort	
A. Testaments	
I. Formes	
1. En général	
Art. 498	275
I. Principes.....	276
II. Le testament conjonctif.....	278
III. La sanction de la violation des règles de forme.....	280
2. Testament public	
a. Rédaction de l'acte	
Art. 499	282
I. Notion.....	283
II. Droit applicable.....	285
III. Langue du testament public.....	286
IV. Support utilisé.....	289
V. Les deux formes du testament public et leurs phases.....	289
VI. Particularités liées aux obligations incombant à l'officier public dans le domaine de l'instrumentation des dispositions pour cause de mort.....	292
b. Concours de l'officier public	
Art. 500	294
I. La communication des volontés du testateur.....	294
II. La rédaction des volontés communiquées.....	295
III. La vérification par le testateur et la signature par celui-ci.....	296
IV. La signature par l'officier public.....	297
c. Concours des témoins	
Art. 501	299
d. Testateur qui n'a ni lu ni signé	
Art. 502	304

e. Personnes concourant à l'acte	
Art. 503	307
I. En général	308
II. Incapacité absolue (al. 1)	309
III. Incapacité relative (al. 2).....	311
f. Dépôt de l'acte	
Art. 504	313
3. Forme olographe	
Art. 505	315
I. Notion.....	316
II. Le support matériel	317
III. L'écriture manuscrite	318
IV. La langue	319
V. L'intervention d'un tiers	320
VI. La date	321
VII. La signature	322
VIII. Les ratures et les adjonctions	323
IX. Le dépôt (al. 2)	324
4. Forme orale	
a. Les dernières dispositions	
Art. 506	326
I. Notion.....	327
II. Conditions (al. 1).....	327
III. Procédure (al. 2).....	331
IV. Les témoins (al. 3).....	332
V. Droit international privé	332
b. Mesures subséquentes	
Art. 507	333
I. Généralités	334
II. La consignation écrite des volontés du disposant par les témoins (al. 1)	335
III. La rédaction du procès-verbal par l'autorité (al. 2).....	336
c. Caducité	
Art. 508	338
II. Révocation et suppression	
1. Révocation	
Art. 509	340
I. Les causes de caducité du testament	340
II. Le principe de la révocabilité du testament	341
III. La révocation proprement dite (al. 1)	342
IV. Révocation totale et révocation partielle (al. 2)	344
V. La révocation de la révocation.....	345

2. Suppression de l'acte	
	Art. 510 347
I.	La suppression de l'acte (al. 1)..... 347
II.	La suppression du testament par l'effet d'une force extérieure (al. 2) 351
3. Acte postérieur	
	Art. 511 354
I.	La confection de dispositions pour cause de mort ultérieures (al. 1)..... 354
II.	L'aliénation de l'objet d'un legs (al. 2)..... 356
B. Pacte successoral	
I. Forme	
	Art. 512 359
I.	En général 359
II.	La forme principale 361
III.	La forme secondaire 363
II. Résiliation et annulation	
1. Entre vifs	
a. Par contrat ou dans la forme d'un testament	
	Art. 513 364
I.	Les causes de caducité du pacte successoral en général 365
II.	La convention contraire (al. 1)..... 366
III.	La révocation unilatérale fondée sur une cause d'exhérédation (al. 2 et 3) 370
b. Pour cause d'inexécution	
	Art. 514 375
2. En cas de survie du disposant	
	Art. 515 380
C. Quotité disponible réduite	
	Art. 516 383
Chapitre V : Des exécuteurs testamentaires	
A. Désignation	
	Art. 517 386
I.	Historique..... 387
II.	Notion..... 389
III.	Utilité de la désignation d'un exécuteur testamentaire 389
IV.	Désignation de la part du <i>de cuius</i> 390
V.	Nature juridique..... 391
VI.	La personne de l'exécuteur testamentaire..... 392
VII.	Communication de l'autorité et acceptation du mandat 396
VIII.	Le certificat d'exécuteur 397

IX.	Administration d'office et liquidation officielle	398
X.	Fin du mandat	399
XI.	La rémunération	400
XII.	Droit international	404

B. Étendue des pouvoirs

	Art. 518	409
I.	Contenu de la norme.....	412
II.	Possession des biens appartenant à la masse et pouvoir de disposition de l'exécuteur testamentaire	412
III.	Tâches de l'exécuteur testamentaire précédant le partage	413
IV.	Délégation des tâches à des tiers	436
V.	Informations aux héritiers et reddition de compte.....	436
VI.	Actes préparatoires au partage, partage et reddition de compte	438
VII.	La surveillance de l'exécuteur.....	441
VIII.	L'exécuteur testamentaire dans les procédures judiciaires liées à la succession et dans l'exécution forcée	444
IX.	Responsabilité.....	452

Chapitre VI : De la nullité et de la réduction des dispositions du défunt

A. De l'action en nullité

I. Incapacité de disposer, caractère illicite ou immoral de la disposition

	Art. 519	455
I.	Généralités	456
II.	Causes d'annulation	458
III.	Aspects procéduraux	464

II. Vices de forme

1. En général

	Art. 520	470
I.	Généralités	471
II.	Portée de l'annulation	471
III.	Procédure et effets de l'annulation	472

2. En cas de testament olographe

	Art. 520a	473
--	------------------------	-----

III. Prescription

	Art. 521	476
I.	Généralités	477
II.	Différents délais prévus par l'art. 521 CC	477
III.	L'exception (art. 521 al. 3 CC).....	478

B. De l'action en réduction	
I. Conditions	
1. En général	
Art. 522.....	480
I. Généralités	482
II. Nature et objet de l'action	484
III. Aspects procéduraux	486
IV. Effets de l'action en réduction	488
V. Trust	489
VI. Présomption de règle de partage	491
2. Réservataires	
Art. 523.....	492
3. Droit des créanciers d'un héritier	
Art. 524.....	494
I. Généralités	495
II. Action en réduction des créanciers	495
III. Exhéredation	497
II. Effets	
1. En général	
Art. 525.....	498
I. Réduction au marc le franc.....	498
II. Réduction proportionnelle des sous-legs	500
2. Legs d'une chose déterminée	
Art. 526.....	501
I. Principe	501
II. Champ d'application	502
3. À l'égard des libéralités entre vifs	
a. Cas	
Art. 527.....	504
I. Généralités	505
II. Libéralités faites à titre d'avancement d'hoirie.....	506
III. Libéralités faites à titre de liquidation anticipée de droits héréditaires	508
IV. Donations que le <i>de cuius</i> pouvait librement révoquer et celles faites dans les cinq ans avant son décès.....	509
V. Aliénations faites dans l'intention manifeste d'éluder les règles sur la réserve	511
VI. Cas particulier des libéralités faites par modification du régime matrimonial ou du partenariat enregistré	512

	b. Restitution	
	Art. 528	515
I.	Généralités.....	516
II.	Restitution par le bénéficiaire de bonne foi et par le bénéficiaire de mauvaise foi.....	517
III.	Bénéficiaire d'une libéralité faite par pacte successoral.....	518
	4. Assurances en cas de décès et prévoyance individuelle liée	
	Art. 529	519
I.	Généralités.....	520
II.	La réduction des assurances vie.....	521
III.	La réduction des prestations de la prévoyance professionnelle liée.....	523
	5. À l'égard des libéralités d'usufruit ou de rente	
	Art. 530	524
I.	Généralités.....	524
II.	Calcul de la valeur capitalisée de l'usufruit.....	526
III.	Réduction ou abandon du disponible.....	527
	6. En cas de substitution	
	Art. 531	528
I.	Principes.....	528
II.	Exception.....	529
	III. De l'ordre des réductions	
	Art. 532	531
I.	Généralités.....	532
II.	Ordre des réductions.....	533
	IV. Prescription	
	Art. 533	539
I.	Délais de péremption.....	540
II.	Exception imprescriptible.....	542
	Chapitre VII : Actions dérivant des pactes successoraux	
	A. Droits en cas de transfert entre vifs des biens	
	Art. 534	544
I.	Généralités.....	545
II.	Inventaire.....	545
III.	Étendue du transfert.....	546
IV.	Prédéces de l'héritier institué dans le pacte.....	546
V.	L'héritier institué ne vient pas à la succession pour une autre cause.....	546

B. Réduction et restitution**I. Réduction****II. Restitution**

	Art. 535 et 536	547
I.	Généralités	548
II.	Pacte successoral abdicatif	548
III.	Réduction et réserve du renonçant	549
IV.	Calcul	549
V.	Évaluation	550
VI.	Restitution	550

Deuxième partie : De la dévolution**Titre quinzième : De l'ouverture de la succession****A. Cause de l'ouverture**

	Art. 537	551
I.	Généralités	552
II.	Ouverture de la succession	552
III.	Détermination de la mort	557
IV.	Questions de la preuve	558

B. Lieu de l'ouverture

	Art. 538	560
I.	Généralités	561
II.	Importance du lieu de l'ouverture de la succession	562
III.	Dernier domicile du <i>de cujus</i>	565
IV.	Le régime de la LDIP	567

C. Effets de l'ouverture**I. Capacité de recevoir****1. Jouissance des droits civils**

	Art. 539	572
I.	Généralités	573
II.	Capacité à recevoir pour cause de mort	573
III.	Incapacité à recevoir	576
IV.	Attribution à un groupe de personnes	577

2. Indignité**a. Causes**

	Art. 540	580
I.	Généralités	581
II.	État de fait	583
III.	Conséquences	589
IV.	Pardon	591

b. Effets à l'égard des descendants	
Art. 541.....	592
II. Le point de survie	
1. Les héritiers	
Art. 542	595
I. Le point de survie	596
II. Les droits de l'héritier ou du légataire décédé après l'ouverture de la succession (art. 542 al. 2 CC)	598
III. Questions de preuve.....	599
2. Les légataires	
Art. 543	600
I. Survie du légataire.....	600
II. En cas de prédécès du légataire.....	602
3. Les enfants conçus	
Art. 544	603
I. Capacité à hériter du <i>nasciturus</i>	604
II. Enfant mort-né.....	606
III. Procréation médicalement assistée	607
4. En cas de substitution	
Art. 545	610
I. Généralités	610
II. La clause de substitution comme gratification à une personne pas encore conçue.....	611
D. Déclaration d'absence	
I. Succession d'un absent	
1. Envoi en possession et sûretés	
Art. 546	613
I. Déclaration d'absence.....	614
II. Autorité compétente	616
III. Sûretés.....	616
IV. Durée des sûretés.....	618
2. Restitution	
Art. 547.....	619
I. Restitution.....	619
II. Responsabilité limitée dans le temps.....	621

II. Droit de succession d'un absent	
Art. 548	623
I. Généralités	624
II. Administration de la part de l'héritier absent	624
III. Légitimation pour l'action en vue de la remise de la part d'héritage	625
IV. Remise de la part héréditaire	625
III. Corrélation entre les deux cas	
Art. 549	626
I. Rapports entre les héritiers du disparu et les cohéritiers de celui-ci	626
II. Effet de la déclaration d'absence	627
IV. Procédure d'office	
Art. 550	628
I. Généralités	629
II. Introduction de la procédure par l'autorité	629
III. Droit subsidiaire à hériter par l'autorité publique	630
Titre seizième : Des effets de la dévolution	
Chapitre I : Des mesures de sûreté	
A. En général	
Art. 551	631
I. Notion et but	631
II. Procédure	633
B. Apposition des scellés	
Art. 552	635
I. Notion et but	635
II. Procédure	636
C. Inventaire	
Art. 553	638
I. Notion	639
II. Contenu	640
III. Distinction avec d'autres catégories d'inventaires	641
IV. Cas dans lesquels un inventaire conservatoire doit être établi (art. 553 al. 1 ch. 1 à 4 CC et art. 553 al. 3 CC)	642
V. Procédure	645

D. Administration d'office de la succession	
I. En général	
Art. 554	647
I. Définition et nature.....	648
II. Cas d'administration officielle.....	649
III. Désignation et surveillance de l'administrateur officiel.....	653
IV. Pouvoirs et devoirs de l'administrateur officiel	656
V. Fin de l'activité de l'administrateur officiel	658
II. Quand les héritiers sont inconnus	
Art. 555	659
I. Appel aux héritiers	660
II. Procédure	661
E. Ouverture des testaments	
I. Obligation de les communiquer	
Art. 556	662
I. Principe	663
II. Actes visés	663
III. Procédure de remise	664
IV. Statut provisoire de l'hérédité	666
II. Ouverture	
Art. 557.....	667
I. Notion et but.....	667
II. Personnes convoquées.....	668
III. Dispositions devant faire l'objet d'une procédure d'homologation.....	670
III. Communication aux ayants droit	
Art. 558	671
I. Notion et but.....	671
II. Destinataires de la communication.....	672
III. Procédure	673
IV. Délivrance des biens	
Art. 559	674
I. Le certificat d'héritier.....	675
II. L'envoi en possession provisoire	683

Chapitre II : De l'acquisition de la succession

A. Acquisition

I. Héritiers

Art. 560	684
I. Principe de l'acquisition à titre universel.....	685
II. Principe de la saisine héréditaire	685
III. Exceptions aux principes de l'universalité de la succession et de la saisine	686
IV. Acquisition de la succession.....	686

III. Légataires

1. Acquisition du legs

Art. 562	694
I. Introduction	695
II. Nature de l'action.....	695
III. Créancier et débiteur du legs	696
IV. Exigibilité du legs	697

2. Objet du legs

Art. 563	699
I. Les legs d'usufruit, de rentes ou d'autres prestations périodiques.....	699
II. Les legs d'assurance en cas de décès	701

3. Droits des créanciers

Art. 564	702
I. Les différentes catégories de créanciers et leurs droits respectifs	703
II. Dans l'hypothèse de l'acceptation pure et simple de la succession par les héritiers.....	703
III. Dans l'hypothèse de la liquidation de la succession par voie ordinaire en cas de faillite de l'héritier	706

4. Réduction

Art. 565	708
I. Principe	708
II. Conditions de la réduction.....	709
III. Étendue de la répétition proportionnelle.....	710
IV. Procédure	711

B. Répudiation

I. Déclaration à cet effet

1. Faculté de répudier

Art. 566	712
I. Généralités	713
II. Acceptation et répudiation (al. 1)	717
III. Présomption de répudiation en cas de succession insolvable (al. 2).....	721

2. Délai	
a. En général	
Art. 567	724
I. Durée et nature du délai ; effet de l'échéance (al. 1).....	725
II. Point de départ du délai (al. 2).....	727
III. Prorogation du délai.....	732
b. En cas d'inventaire	
Art. 568	733
I. Principe.....	733
II. Inventaires visés.....	734
III. Conditions et effets.....	736
3. Transmission du droit de répudier	
Art. 569	738
I. Transmission du droit de répudier.....	739
II. Point de départ du délai.....	739
III. Délai de répudiation des héritiers qui le sont devenus en raison d'une répudiation (art. 569 al. 3 CC).....	739
4. Forme	
Art. 570	740
I. Destinataire et forme de la répudiation (al. 1).....	741
II. Contenu de la déclaration de répudiation (al. 2).....	743
III. Registre des répudiations (al. 3).....	745
II. Déchéance du droit de répudier	
Art. 571	747
I. Acquisition définitive de la succession par péremption du droit de répudier par l'expiration du délai (al. 1).....	748
II. Acquisition définitive de la succession par péremption du droit de répudier du fait d'une acceptation expresse ou d'actes dits d'immixtion (al. 2).....	748
III. Acquisition définitive de la succession par déchéance du droit de répudier en raison d'une soustraction ou d'une dissimulation d'un bien successoral (al. 2 <i>in fine</i>).....	752
III. Répudiation d'un des cohéritiers	
Art. 572	753
I. Principe de la dévolution successive.....	753
II. Répudiation par un héritier légal.....	754
III. Répudiation par un héritier institué.....	754

IV. Répudiation de tous les héritiers les plus proches	
1. En général	
	Art. 573 756
I.	Objet et but de la norme..... 756
II.	Champ d'application..... 757
III.	Conséquences : liquidation de la succession selon les règles de la faillite..... 757
2. Droit du conjoint survivant	
	Art. 574 760
I.	Principe..... 760
II.	Acceptation et conséquences..... 762
III.	Absence d'acceptation..... 763
3. Répudiation au profit d'héritiers éloignés	
	Art. 575 764
I.	But et portée..... 765
II.	Conditions et forme de la répudiation..... 765
III.	Effets..... 766
V. Prorogation des délais	
	Art. 576 768
I.	Objet : prolongation et restitution du délai de répudiation ou d'acceptation..... 768
II.	Les « justes motifs » comme condition de prolongation ou de restitution..... 769
VI. Répudiation du legs	
	Art. 577 780
I.	Principe..... 780
II.	Conséquences..... 781
VII. Protection des droits des créanciers de l'héritier	
	Art. 578 782
I.	Présentation générale..... 784
II.	La fourniture de sûretés..... 790
III.	L'action en contestation de la répudiation..... 792
VIII. Responsabilité en cas de répudiation	
	Art. 579 807
I.	Notion..... 808
II.	Conditions..... 809
III.	Effets de l'action..... 812

Chapitre III : Du bénéfice d'inventaire

A. Conditions	
Art. 580	815
I. Généralités	816
II. Personnes habilitées à requérir le bénéfice d'inventaire.....	818
III. Délai	821
IV. Effet pour les cohéritiers.....	824
V. Autorité compétente et autres éléments généraux de procédure.....	825
VI. Renonciation et interruption du processus de bénéfice d'inventaire.....	828
B. Procédure	
I. Inventaire	
Art. 581	830
I. Procédure	831
II. Contenu de l'inventaire.....	832
III. Devoir d'information	836
II. Sommation publique	
Art. 582	839
I. Sommation publique.....	840
II. Indication des conséquences du défaut de production.....	842
III. Délai	843
III. Créances et dettes inventoriées d'office	
Art. 583	844
I. Inventaire d'office	844
II. Conséquences de la non-portée d'office à l'inventaire.....	847
III. Avis aux débiteurs et aux créanciers	847
IV. Résultat	
Art. 584	849
I. Clôture de l'inventaire	849
II. Consultation.....	850
III. Frais.....	852
C. Situation des héritiers pendant l'inventaire	
I. Administration	
Art. 585	854
I. Introduction	854
II. La règle : la limite aux actes nécessaires d'administration	855
III. L'exception : extension à la continuation des affaires du défunt.....	857

II. Poursuites et procès ; prescription		
	Art. 586	860
I.	But	860
II.	Poursuites	861
III.	Procès	862
IV.	Prescription	864
D. Effets		
I. Délai pour prendre parti		
	Art. 587	866
I.	Sommation aux héritiers de prendre parti	866
II.	Délai	867
II. Déclaration de l'héritier		
	Art. 588	870
I.	Déclaration de l'héritier	871
II.	Présomption de l'al. 2	874
III.	Conséquences potentielles d'un inventaire officiel inexact	875
III. Effets de l'acceptation sous bénéfice d'inventaire		
1. Responsabilité d'après l'inventaire		
	Art. 589	878
I.	Généralités	879
II.	Transfert des actifs	879
III.	Transfert des passifs inventoriés	879
IV.	Transfert des dettes de droit public non inventoriées	881
2. Responsabilité au-delà de l'inventaire		
	Art. 590	882
I.	Le principe : la forclusion des dettes non inventoriées (art. 590 al. 1 CC)	883
II.	Les exceptions prévues par l'art. 590 CC	885
E. Responsabilité en vertu de cautionnements		
	Art. 591	891
I.	Le cas particulier des cautionnements du défunt	891
II.	L'inventaire des cautionnements du défunt	892
III.	Limitation de la responsabilité des héritiers quant aux cautionnements du défunt	893
F. Successions dévolues au canton ou à la commune		
	Art. 592	896
I.	Généralités	896
II.	Inventaire d'office	897
III.	Limitation de responsabilité	898

Chapitre IV : De la liquidation officielle

Introduction aux art. 593 à 597 : la liquidation officielle de la succession...	899
I. La notion	901
II. Les sources légales	903
III. La systématique du Code civil	906
IV. Jurisprudence fédérale de référence.....	907
V. Historique.....	908
VI. Quelques délimitations	909
VII. La requête.....	912
VIII. Le prononcé de liquidation officielle.....	915
IX. Les voies de recours.....	917
X. Les effets de la liquidation officielle.....	918
XI. Les opérations de liquidation	918
A. Conditions	
I. À la requête d'un héritier	
Art. 593.....	919
I. Généralités	920
II. La requête de l'héritier	920
III. Les effets de la liquidation officielle en tant que mode d'acquisition de la succession.....	929
II. À la requête des créanciers du défunt	
Art. 594	935
I. Présentation générale.....	936
II. La requête de liquidation officielle d'un créancier du défunt.....	937
III. Les mesures conservatoires du légataire	945
B. Procédure	
I. Administration	
Art. 595	953
I. Généralités	954
II. Historique de la disposition.....	954
III. Les sources légales	955
IV. Le choix de l'organe d'administration de la liquidation (al. 1).....	955
V. Le liquidateur officiel (al. 1)	956
VI. Le contrôle du liquidateur officiel	966
VII. La sommation publique et l'inventaire (al. 2)	969
II. Mode ordinaire de liquidation	
Art. 596	972
I. Présentation générale.....	973
II. La masse en liquidation	975
III. La gestion courante de la succession	978
IV. Les opérations de liquidation	979
V. La remise de biens aux héritiers pendant la liquidation (al. 3).....	987

VI.	Le sort de l'excédent actif.....	987
VII.	La fin de la liquidation officielle.....	988

III. Liquidation selon les règles de la faillite

	Art. 597	991
I.	Présentation générale.....	992
II.	Quelques délimitations	993
III.	Articulation avec la LP (art. 193 LP)	993
IV.	Les conditions d'application.....	994
V.	Le prononcé de faillite.....	997
VI.	La liquidation par l'office des faillites.....	998

Chapitre V : De l'action en pétition d'hérédité

A. Conditions

	Art. 598	1003
I.	Présentation générale.....	1004
II.	Quelques délimitations	1008
III.	L'action en pétition d'hérédité.....	1012

B. Effets

	Art. 599	1030
I.	Généralités	1030
II.	Historique de la disposition	1031
III.	Les effets du jugement et l'autorité de la chose jugée.....	1031
IV.	L'objet de la restitution (al. 1)	1032
V.	L'exécution en Suisse.....	1036
VI.	L'exécution à l'étranger.....	1036
VII.	L'exclusion de la prescription acquisitive (al. 2)	1038

C. Prescription

	Art. 600	1040
I.	Le champ d'application.....	1041
II.	Historique de la disposition	1041
III.	Un délai de péremption.....	1041
IV.	Les délais applicables et la distinction bonne foi/mauvaise foi du défendeur	1042
V.	Le <i>dies a quo</i>	1043
VI.	Les effets de la péremption	1044

D. Action du légataire

	Art. 601	1046
I.	Présentation générale.....	1047
II.	Le champ d'application de l'art. 601 CC	1049
III.	La prescription	1051
IV.	L'invocation de la prescription	1053
V.	Les effets de la prescription.....	1054

Titre dix-septième : Du partage

Chapitre I : De la succession avant le partage

A. Effets de l'ouverture de la succession

I. Communauté héréditaire

	Art. 602	1056
I.	Vue d'ensemble	1058
II.	La communauté héréditaire.....	1059
III.	Représentant officiel	1090

II. Responsabilité des héritiers

	Art. 603	1101
I.	Art. 603 al. 1 CC : la responsabilité individuelle de chaque héritier pour chacune des dettes successorales.....	1102
II.	Indemnité équitable due aux enfants et petits-enfants : le <i>Lidlohn</i>	1116

B. Action en partage

	Art. 604	1122
I.	Généralités	1124
II.	L'action en partage	1124
III.	Les causes d'ajournement du partage	1133
IV.	L'action tendant au partage.....	1134
V.	Les mesures conservatoires en cas de succession impliquant un héritier insolvable (al. 3).....	1135

C. Ajournement du partage

	Art. 605	1137
I.	Ajournement du partage en cas d'enfant non encore né (al. 1).....	1137
II.	Les frais d'entretien de la mère d'un enfant conçu (al. 2).....	1138

D. Droits de ceux qui faisaient ménage commun avec le défunt

	Art. 606	1141
I.	But de la norme et nature du droit à l'entretien	1141
II.	Conditions d'application.....	1142
III.	Contenu du droit à l'entretien	1143
IV.	Aspects procéduraux	1143

Chapitre II : Du mode de partage

A. En général

	Art. 607	1144
I.	Aperçu général.....	1145
II.	Égalité de droit entre les héritiers (al. 1)	1146
III.	Liberté des héritiers en matière de partage (al. 2)	1146
IV.	Devoir des héritiers de se renseigner mutuellement (al. 3).....	1148